

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 16 E 17 DICEMBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 16 ET 17 DECEMBRE 2021

2021 / E5/051

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MADAME MARIE CLAUDE BRANCA AU NOM DU CORE IN FRONTE**

Objet : Pour une meilleure rationalisation des forestiers sapeurs dans le Fium'orbu

Siate assicurata ch'è no spartimu listessa ambizione è listessu prugettu pè una lotta efficiente contru à u fragellu di i fochi è e so cunsiguenze.
Ringraziu l'attori di issa lotta : i zappadori furestaghji è l'altri attori. Hè certa chì difendu l'idea di rinfurzà a mutualizzazione di tutti i mezi.

Je vais essayer de répondre dans les temps impartis, je vous rappelle que les missions des forestiers-sapeurs s'organisent autour de quatre axes principaux :

- L'entretien des ouvrages DFCI existants,
- La création d'ouvrages DFCI neufs,
- Le développement du pastoralisme,

La participation aux opérations de surveillance et de lutte contre les feux de forêts, étant précisé que les pratiques étaient hétérogènes entre le Sud et le Nord, puisque, d'un côté, nous n'intervenons pas directement sur la lutte contre les feux de forêt, et de l'autre oui, et il y a là une vraie discussion à avoir, et une doctrine homogène à forger.

Alors, vous me demandez « quand mettrez-vous tout en œuvre » ? J'ai envie de vous dire que nous avons déjà commencé à le faire, même si nous devons faire face à 3 catégories de difficultés :

Les bâtiments qui accueillent les forestiers-sapeurs : on gère un parc vieillissant avec des locaux techniques qui demandent à être remis aux normes en termes d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail, c'est un travail qui est mené par la Collectivité de Corse en partenariat, et quelques fois, avec le soutien direct des communes et intercommunalités,

Les moyens matériels : il y avait là aussi un parc vieillissant qu'il s'agisse de l'équipement ou des moyens lourds. Je vous rappelle que nous avons voté un plan global jusqu'en 2026 qui va nous permettre de remplacer plus de 20 engins. D'ores et déjà cette année, deux engins de girobroyage sur chenilles ont été commandés, l'un est livré aujourd'hui, l'autre le sera au premier trimestre, et six engins supplémentaires sont prévus en 2022, et ça c'est en matière d'investissement,

Les ressources humaines : là aussi nous héritons d'une situation qui est ce qu'elle est, il y a eu la disparition d'un certain nombre de postes au fil des années, que ce soit au Nord comme au Sud. Je vous donne un exemple de difficulté à laquelle nous sommes confrontés : la remontée des besoins d'après la direction en charge des forestiers-sapeurs s'élève à 100 recrutements. A l'évidence, d'une part, on ne pourra jamais attendre un tel niveau de recrutement et, d'autre part, y compris lorsque l'on aura réduit la voilure d'un point de vue des recrutements nouveaux, il faudra les lisser sur plusieurs exercices.

Je le dis avec force devant votre Assemblée, et je souhaite que ce soit entendu également à l'extérieur : là comme ailleurs, aujourd'hui, accéder à un emploi de la Collectivité de Corse est une chance et cela crée des devoirs, mais cela doit se faire dans une logique de transparence et d'équité dans l'accès à l'emploi public. C'est la raison pour laquelle, y compris pour les recrutements de forestiers-sapeurs, j'ai demandé à la direction des ressources humaines, qu'il y ait une forme d'examen, un dispositif qui permette d'identifier celles et ceux qui ont les compétences physiques et opérationnelles qui permettront de donner une lisibilité à notre politique de recrutement.

C'est difficile à faire en la matière, je souhaite aussi que cela se fasse dans des conditions totalement sécurisées et qui ne donneront pas prise à la contestation.

Je précise enfin, que si nous n'avons pas procédé à ces recrutements jusqu'à aujourd'hui c'est parce que, premièrement, il y avait ce dispositif à mettre en place, et deuxièmement, je ne voulais pas le faire dans un temps pré-électoral. Donc les choses sont claires, je l'ai dit, il y a ces 15 emplois, il y en a également 17 dans le domaine des routes ; je suis appelé, vous l'êtes sûrement aussi, parce que l'on sait sur le terrain qu'il va y avoir des créations de postes.

Ces créations de postes sont aujourd'hui actées et se feront dans les conditions que je viens d'évoquer.

Pour la deuxième partie de votre question qui concerne plus directement la démarche expérimentale portée par la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu, vous savez que nous sommes pleinement impliqués dans cette démarche que je considère remarquable, qu'elle a été initiée bien sûr par les élus du territoire, qu'elle a été encouragée par la commission incendie de la Chambre des territoires dont le Président actuel est le maire de Ghisoni, notre ami Don-Marc Albertini, cette expérimentation ayant également fait l'objet d'une motion de l'Assemblée de Corse en décembre 2020.

Je vous rappelle, Madame la Conseillère, que j'étais personnellement présent lors du premier comité de pilotage le 1er avril 2021, aux côtés du Président de la communauté de communes et des élus avec l'objectif partagé de parvenir à mettre en œuvre un outil d'analyse reproductible qui permettrait d'optimiser la protection des zones d'habitation face aux incendies qui se font de plus en plus destructeurs nous le savons, et ce, en toutes saisons.

C'est un partenariat exemplaire qui intègre également les modélisations numériques réalisées par l'Université de Corse ; l'expérimentation est en cours, les démarches avancent : un principe de déclaration d'intérêt général pour permettre à la force publique d'intervenir sur les parcelles concernées, quel que soit leur statut foncier, pourrait voir le jour à l'issue de ce travail concerté.

Un travail dans lequel est aussi également investi particulièrement Guy Armanet, la réalisation de ces obligations légales de débroussaillage par les communes aux abords des zones d'interface est un préalable à toute mise en œuvre de la force publique.

La réflexion est donc en cours à la Collectivité comme au sein des communes et intercommunalités pour mettre en place ces dispositifs avec le soutien de nos parlementaires.

En ce qui concerne les sapeurs-forestiers, je considère, pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, et également parce que c'est un corps qui est pleinement impliqué dans la vie de l'intérieur et dans la ruralité de la montagne, que c'est un outil stratégique.

Il y a eu aussi un certain nombre de difficultés, notamment depuis la fusion, elles sont en voie de règlement et cela constitue, Madame la Conseillère, une préoccupation que nous partageons.